



## Rachat de part d'une sarl et interdit bancaire

Par **ninine49**, le **21/04/2009** à **17:17**

Bonjour,  
je suis actuellement salarié dans un restaurant. Le gérant veut vendre et me propose de racheter ses parts. Le soucis c'est que je suis interdit bancaire. Je voulais savoir si je peux racheter ses parts en étant interdit bancaire. Si je règle mon interdit bancaire est ce que mon passer bancaire pourrait nuire au rachat des parts.  
merci pour votre reponse